

Synchronisations, désynchronisations et recompositions spatio-temporelles : les temporalités des populations à l'épreuve des modes de vie et des conditions de travail du XXI^{ème} siècle.

Coordination : Dominique Royoux ([Professeur de Géographie à l'Université de Poitiers](#)) et Emmanuel Munch ([Enseignant à l'École d'Urbanisme de Paris et docteur en aménagement et urbanisme de l'Université de Paris-Est](#)).

En 2007, la revue Espace Populations Sociétés consacrait un numéro double à la question des temps et des temporalités des populations et rassemblait des travaux qui faisaient le bilan, en France, des formes d'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, des effets des dissociations habitat/ lieu de travail, des inégalités d'accès aux ressources des territoires, plus ou moins régulées par l'offre de mobilité individuelle et collective, et s'intéressait aussi aux formes de cohabitation des populations dans les espaces publics et touristiques. Ces questions restent d'une actualité vive aujourd'hui et méritent d'être ré-examinées et approfondies.

En effet, l'impact des désynchronisations dans le champ de la vie quotidienne des populations et du travail, à toutes les échelles et toutes les latitudes du monde, est d'une telle ampleur depuis une décennie qu'il nécessite d'en renouveler sans cesse les analyses. C'est l'objet de ce numéro. On sait mesurer depuis la parution des ouvrages d'Hartmut Rosa (surtout le dernier moins fréquemment cité (Rosa, 2012)), la portée de l'« accélération » des modes de vie, l'impact des transformations sociales et technologiques sur la synchronie des temps sociaux. Mais peu d'études, finalement, évaluent, de manière complète, l'impact spatial des changements de rythmes de vie et de travail des populations au sein d'une société de services.

François Ascher parlait de quatre « ordres temporels » (Ascher, 1998), économique, institutionnel, familial et religieux, qui rythmaient et segmentaient assez spontanément le quotidien dans une société qu'il qualifie d'industrielle. C'était au travers de ces forces macrosociales (matérialisées par la sirène de l'usine, de l'école, les clochettes précédant le passage à table, ou encore les cloches de l'église), que la synchronisation des activités quotidiennes s'opérait. Aujourd'hui il serait périlleux d'avancer que la synchronisation des activités s'est complètement disloquée ; elle s'opère de façon différente, à un niveau plus désagrégé. Les individus ne seraient plus forcément receveurs d'ordres temporels préalablement segmentés et notamment matérialisés par les sonneries. Ils deviendraient eux-mêmes gestionnaires de la coordination des activités à aligner sur le Rubik's cube de leur vie quotidienne (Munch, 2014). Populations et territoires sont affectés, traversés, bouleversés par l'équilibre balbutiant entre maîtrise individuelle et collective des temps de vie et de travail, des temps d'études, des temps de consommation et de loisirs, des temps de ressourcement de soi. Pour tenter d'y répondre, sans doute de manière partielle, les 15 dernières années ont été marquées par l'essor plus vigoureux des politiques publiques du temps dans le champ institutionnel des collectivités territoriales. Si les analyses et les actions attribuées aux bureaux des temps sont aujourd'hui nombreuses (Boulin [2008](#), Royoux, Vassalo, 2013, Beyer, Royoux, 2015, Mallet, [2014](#)), elles peuvent néanmoins, avec le recul, être encore mieux contextualisées et alimenter ainsi les propositions de communications autour des 3 thèmes présentés ci-après.

Ces thèmes ont pour point commun de re-questionner les nouvelles formes d'inégalités de gestion des temps selon les catégories de populations (liés à la généralisation des emplois aux horaires atypiques ou aux horaires flexibles par exemple). Le but est aussi de s'intéresser aux logiques récentes d'aménagement du territoire et leurs capacités à repenser le fonctionnement

des espaces publics en fonction de l'articulation et des tensions entre les différents temps sociaux (opposition entre ville festive et ville endormie par exemple). Enfin cet appel à communications vise également à interroger les outils de la recherche scientifique permettant d'appréhender et de conjuguer les dimensions plurielles et parfois paradoxales du temps social (Zerubavel, 1981) et géographique (Hägerstrand, 1970) : séquence, durée, moment, fréquence.

Les communications qui intégreraient ces différentes dimensions, en privilégiant une approche géographique et socio-anthropologique des temporalités humaines, seront particulièrement appréciées.

Les articles attendus traiteront, généralement de manière croisée, les 3 questions suivantes :

- 1) Flexibilisation du quotidien et inégalités d'articulation des temps sociaux entre catégories de population : les ajustements spatio-temporelles privilégiées par les acteurs privés et publics pour y répondre.

En France, un salarié sur 5 pratique des horaires de travail variable selon les jours, un sur 4 ne connaît son emploi du temps que quelques jours à l'avance, un sur 8 travaille régulièrement le dimanche (Observatoire des inégalités, 2017). Près d'un cadre francilien sur 5 fréquente différents lieux de travail dans la semaine (Proulhac, 2018). Quelles en sont les conséquences pour les individus et les populations ? Selon les différentes catégories de population, comment est vécue cette flexibilisation grandissante des programmes d'activités quotidiens ? La malléabilité du quotidien sera certainement recherchée et appréciée par certains alors que pour d'autres elle fera appel à la superposition de contraintes inconciliables (Munch, 2017).

Ainsi, à l'échelle collective, du point de vue des entreprises et de la puissance publique, quelles formes d'organisation, quels services de conciliation, sont proposés pour répondre à cette flexibilisation et aux désynchronisations qui y sont potentiellement associées ? Au niveau microsocial, face à la flexibilisation et donc à une certaine forme d'individualisation des temporalités sociales (alimentation, travail, récréation, consommation, vie familiale,) doit-on considérer que ce sont à présent les individus qui s'occupent de se resynchroniser avec leur environnement social ? Si tel est le cas, quelles stratégies ou tactiques (de Cerateau, 1980) sont mises en place par les individus pour préserver la symphonie des interactions sociales (prise de repas, réunions au travail, loisirs, achats, soins aux enfants...). Les monographies proposées seront analysées avec attention, notamment dans leurs capacités à « monter en généralités », en s'appuyant éventuellement sur des études de cas à l'échelle nationale ou internationale.

- 2) Les formes de cohabitation des populations sur les espaces publics et leurs prises en compte dans les projets d'aménagement.

La multiplicité des motifs de déplacement et l'affaiblissement des rythmes collectifs de travail ont favorisé des pratiques en continu des espaces publics, fréquentés par des catégories de population plus diverses qu'à l'époque des horaires bien ordonnées de la société industrielle. Ces espaces récemment ré-aménagés (les quais de la Garonne à Bordeaux, les quais de la Seine à Paris, les places centrales des villes petites, moyennes ou grandes, transformées en aires piétonnes circulées...), sont-ils réellement mixtes et génèrent-ils des formes d'appropriation qui varient dans la journée, la semaine, selon les saisons ?

Par ailleurs, l'importance du thème de l'accessibilité simultanée aux ressources des territoires pour le plus grand nombre, modifie les conceptions traditionnelles d'un « espace dédié pour un usage dédié », à l'heure où tous les espaces se prêtent à des usages mixtes, de nature privée

et professionnelle. Des expérimentations d'espaces « mutables » (des parkings transformés en commerces par exemple) ou « mutualisables » (permettant des pratiques sportives, culturelles, éducatives de différentes natures), mariant plusieurs fonctions, sont déjà présents dans différents projets d'aménagement. Peut-on en faire une première évaluation et en mesurer les impacts en matière d'articulation entre les vies professionnelles et personnelles ? Contribuent-ils à une certaine mixité des publics ?

3) L'observation des temporalités des populations et les processus de concertation associée aux analyses spatio-temporelles.

Les premières expériences d'observation chronotopique des territoires sont riches de contenus (dans les analyses d'accessibilité notamment) mais sont très lourdes à mettre en œuvre et à renouveler régulièrement, tant pour la logistique qu'elles supposent que pour leurs coûts. Quels sont alors les indicateurs à construire pour construire un diagnostic partagé des territoires ? Comment saisir la mesure des inégalités de gestion du temps ? Par le statut des personnes concernées : salarié(e)s à horaires de travail décalés, familles mono-parentales, ménages péri-urbains travaillant dans une centralité distante ? Par la place du logement social et son rôle d'« amortisseur » des crises de recompositions familiales au sein des dynamiques résidentielles ? Par la place prise par les « générateurs » de temps et leurs capacités à concevoir une politique partagée de mobilité collective pour soulager le trafic routier ?

Bibliographie :

ASCHER, F., 1998, « Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 77.

Beyer Chris et Royoux Dominique, " L'aménagement temporel territorial : repenser les territoires en conjuguant espace et rythmes", *Métropoles* [en ligne], 17 | 2015 : <http://metropoles.revues.org/5193>

- Bondue (J-P), Royoux (D), (dir), 2007, Temps et temporalités des populations, Espace Populations Sociétés, 2007.2-3

- Boulin (J-Y), 2008, Villes et politiques temporelles, La Documentation française.

HAGERSTRAND, T., 1970, « How about people in regional science ? » *Papers of the Regional Science Association*, n° 24, p. 7-21.

- Mallet Sandra, " Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme " *EspacesTemps.net*, 15 avril 2013 : <http://www.espacestems.net/articles/amenager-les-rythmes-politiques-temporelles-et-urbanisme/>

MUNCH, E., 2017, *Mais pourquoi arrivent-ils tous à la même heure ? Le paradoxe de l'heure de pointe et des horaires de travail flexibles. Enquête sociologique auprès de cadres franciliens*. Thèse de doctorat en Aménagement et Urbanisme, Université Paris-Est.

MUNCH, E., 2014, « L'harmonisation des horaires de travail : en finir avec l'heure de pointe ? », *Métropolitiques*, 22 janvier 2014.

PROULHAC, L., 2018 (à paraître), « L'évolution récente de la mobilité locale des actifs franciliens : une approche typologique des comportements du quotidien », *Cybergéo*.

- Rosa (H), 2012, *Aliénation et accélération*, La Découverte

- Royoux (D), Vassalo (P), 2013, *Urgences temporelles*, Syllepses

ZERUBAVEL, E., 1981, *Hidden Rythms*, University of California Press.

Calendrier : résumés : [30 avril](#) 2018

Articles : [1^{er} septembre](#) 2018

Contacts : Dominique Royoux et Emmanuel Munch : dominique.royoux@univ-poitiers.fr
emmanuel.munch@enpc.fr